

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Mes chers Concitoyens,

Les vacances estivales sont déjà loin. Les élèves ont repris le chemin de l'école et les associations locales débuté une nouvelle saison. C'est aussi la dernière rentrée de la mandature, les dates des élections municipales sont désormais connues, les 15 et 22 mars 2020.

Cependant, notre mandat n'est pas terminé, l'actualité locale reste très chargée et évolue rapidement, alors il faut se concentrer sur les priorités et ne pas oublier l'intérêt général.

Cet été il n'y a pas eu de répit pour les entreprises en charge des travaux de réfection des sanitaires de l'école Paul Guth compte tenu des délais contraints pour les réaliser. Les sanitaires filles devraient être terminées pendant les vacances d'automne.

Les travaux de voirie consécutifs à l'effacement des réseaux secs et du remplacement des canalisations eau, assainissement et branchements en plomb sont enfin terminés Rte de Pontacq, Rue Guynemer et Rte de Lourdes. D'autres travaux d'entretien des revêtements devraient débuter prochainement, ainsi que le marquage au sol. La rue de la Gare va être réaménagée jusqu'au cimetière (busage, mise en place de caniveaux et de trottoirs).

Le dossier de la micro-crèche est toujours d'actualité et avance lentement malgré les déconvenues. Les subventions ont été refusées par la Préfecture et le Conseil Départemental au motif que le coût estimatif du projet était trop cher et il nous a été demandé de réduire les surfaces. Pourtant l'étude du projet avait été confié à l'ADAC (Agence Départementale d'accompagnement des collectivités) organisme créé par le Conseil Départemental, bizarre... Donc ce dossier a été revu avec l'expertise de la PMI qui a eu bien du mal à accepter de réduire ces surfaces (n'y a-t-il pas autre chose qui bloque ce dossier ? Notre opposition au projet de porcherie par exemple...).

Un pylône a été implanté par Orange derrière la station d'épuration. Il est équipé de 2 antennes, une de l'opérateur Orange, l'autre de l'opérateur Free. Dorénavant avec SFR et Bouygues présents à l'église, les 4 principaux opérateurs de télécommunications sont présents sur la commune d'Ossun. D'autre part la fibre optique est arrivée à Ossun et vous avez pu remarquer les armoires nouvellement installées rue de la gare et rte de Tarbes. Pour en bénéficier, vous devez vous adresser à votre fournisseur.

Je suis très conscient de l'enjeu de l'offre de soins sur notre commune. La désertification médicale qui frappe déjà nos communes voisines ne me rassure pas, c'est pourquoi j'ai souhaité développer ce point dans ce bulletin.

À la suite de la réorganisation de la Direction Générale des Finances Publiques, le Directeur Départemental a élaboré un nouveau maillage territorial et a proposé de créer à compter du 01/01/2021, un accueil de proximité des particuliers dans les communes chefs-lieux de Canton (1 jour par semaine) et a décidé, pour le Canton d'OSSUN de l'installer sur la commune de Juillan, faisant fi de la commune chef-lieu de Canton.

Soutenu par les maires du Canton, les maires ruraux de l'agglomération et les parlementaires de la circonscription, j'ai adressé un courrier motivé à M. le Directeur de la DDFIP afin qu'il revoie son projet. Par courrier du 20 septembre dernier, il m'informe qu'il a décidé de donner une suite favorable à ma requête et ainsi qu'il modifie le projet en y intégrant un accueil de proximité à Ossun à compter du 01/01/2021.

Comme vous pouvez le constater, l'actualité locale est chargée et c'est un combat de tous les jours (transfert de compétences eau et assainissement à l'agglomération, remembrement, plan local d'urbanisme intercommunal, qualité de l'eau, porcherie, etc.).

Je vous souhaite bonne lecture du bulletin et de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Francis BORDENAVE

Page 1
Le mot du Maire

Page 2
Cabinet médical - Ordures ménagères
Mise en place d'une complémentaire santé solidaire

Page 3
Eau et assainissement - Eclairage public

Page 4
Travaux

Page 5
Environnement : bois de chauffage,
Concours communal des maisons fleuries
Enfance et jeunesse : périscolaire - extrascolaire
Centre de loisirs

Page 6
Enfance et jeunesse : Ecole Paul Guth - Ecole St-Joseph
Maison des jeunes

Page 7
Départs à la retraite - Bibliothèque - Nouveaux agents
communaux - Manifestations : Ossun autrefois

Page 8
Manifestations : Ossun en rose
Festivités : Fêtes de septembre - Label Basket Club Ossunois

Page 9
Associations : Pétanque - Lous Maynats - Le club de la gaieté
Los deith quinze d'Aussu

Page 10
Associations : - La bande d'Lyre
Les petites mains - Téléthon - Résultats sportifs : Lucie Arrulou

Page 11
Résultats sportifs : Trophée du meilleur sportif - Louane Bouriette

Page 12
Pompiers - Calendrier des festivités - Etat-civil

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi - Mardi et Jeudi :
8h30 à 12h / 13h30 à 16h
Mercredi : 8h30 à 12h
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 19h

TABLEAU DES PERMANENCES

C.C.A.S.
Du lundi au vendredi sur RDV
Maire
Le vendredi de 18h à 19h sur RDV
Adjoint
Le samedi de 9h à 12h sur RDV

DECHETTERIE DE JUILLAN Horaires

du 1^{er} octobre au 30 avril
Lundi : 9h à 12h
Mardi : 14h à 17h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h



RAPPEL BACS JAUNES

Le ramassage des bacs jaunes s'effectue les lundis suivants :

Octobre 2019 14 et 28
Novembre 2019 12 (mardi) et 25
Décembre 2019 09 et 23

CABINET MÉDICAL

Au 1^{er} avril prochain nous aurons très probablement un médecin en moins à la suite de son départ à la retraite. Contrairement à ce qui est paru dans la presse, ce n'est que très récemment que j'ai eu connaissance que ce médecin n'avait pas encore trouvé de remplaçant et j'ai immédiatement pris contact avec l'Agence Régionale de Santé et obtenu un rendez-vous. J'ai rédigé une annonce qui sera diffusée sur les plateformes professionnelles par l'ARS, cette annonce devrait aussi être relayée sur les réseaux sociaux. Plusieurs solutions existent, dont les médecins salariés par les collectivités, mais toutes nécessitent les autorisations des diverses administrations (ARS, CPAM, Conseil Départemental...) et pour cela un projet de santé doit être élaboré avec les professionnels présents sur le site. Cette procédure est très longue, complexe et contraignante, et demande une vision plus élargie du périmètre. C'est pourquoi, en attendant il faut privilégier et soutenir l'installation d'un éventuel reprenneur. Je ne désespère pas.

De plus, l'ARS m'a indiqué qu'actuellement nous ne pouvons bénéficier d'aucune aide, ni pour l'investissement, ni d'aide à l'installation, car notre commune n'est pas située dans une zone démunie de médecin, ceci pourra évoluer l'an prochain lors de la révision des critères.

Ce problème est général, il ne concerne pas qu'Ossun.

Afin de pouvoir disposer de locaux et développer l'offre d'installation de professionnels de santé ou d'autres services et commerces, j'ai proposé au Conseil Municipal de faire l'acquisition de la maison « BERNES » qui est en vente et est située à proximité du cabinet médical. Le Conseil Municipal a approuvé cette acquisition à l'unanimité.

MISE EN PLACE D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE HAUTES-PYRÉNÉES SANTÉ

Le Département s'est engagé dans l'accès aux soins en proposant une complémentaire santé solidaire accessible à tous les Hauts Pyrénéens.

Solid'Action65, Hautes-Pyrénées Santé vise à lutter contre le renoncement aux soins et à la santé, en mobilisant les partenaires de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Département et de l'union départementale des CCAS.

En partenariat avec l'association « action de mutualisation en vue de l'amélioration du pouvoir d'achat »(ACTIOM), Hautes-Pyrénées Santé permet de proposer des contrats santé collectifs à adhésion facultative, à des tarifs négociés et ouverts à toutes les personnes et leurs ayants droits justifiants d'une attache au Département des Hautes-Pyrénées.

Une offre adaptée à chaque situation et à chaque budget.

Pour plus d'information vous pouvez consulter
le site internet sante.hauts.pyrenees.fr
ou par téléphone au 05 57 81 12 50.

ORDURES MÉNAGÈRES

La taxe incitative est effective dans l'ancienne communauté de Tarbes depuis cette année, elle avait été mise en place avant la fusion d'où l'obligation de passer à la taxe incitative pour toutes les communes de la communauté d'agglomération d'ici à 2023. C'est une compétence de la CATLP.

Pour notre commune, les bacs verts seront pucés en début d'année 2020 et la collecte de ces bacs sera comptabilisée (à blanc) en 2020. Dès 2021 le nombre de collectes sera comptabilisé et impactera la TEOM 2022.

La TEOM incitative est calculée ainsi :

Une part fixe (80%) qui finance le coût du ramassage et des apports volontaires en déchetterie, elle est calculée sur les bases locatives du logement comme actuellement ;

Une part variable dite « incitative » qui est calculée en fonction du nombre de sorties du bac vert et suivant son volume d'où l'importance de bien évaluer ses besoins et de ne pas surdimensionner son bac. Elle finance le coût de traitement des déchets non valorisables, soit en incinération, soit en enfouissement et le transport jusqu'à ces points de traitement.

Il a été évalué que pour éviter une surcotisation, vous ne devrez sortir votre bac vert que toutes les 3 semaines.

En contrepartie, tous les emballages plastiques, pots de yaourt etc... seront acceptés dans les bacs jaunes à compter du 01/01/2020.

Si vous triez correctement et utilisez un composteur, votre bac vert devrait beaucoup diminuer.

Rappel : Les bacs peuvent être sortis la veille de la collecte à partir de 20 heures et doivent être rentrés avant 20 heures le jour de la collecte dernier délai. En aucun cas ils ne doivent encombrer les trottoirs, vous en êtes responsables.

En outre vous avez accès à la déchetterie de Juillan, en conséquence aucun encombrant ou déchet vert ne peut être toléré ni dans vos bacs (ou à côté) ni dans les espaces publics, ni à proximité des points verre, ni dans la nature. Nous déplorons trop d'incivilités à ce titre et comptons sur le civisme de chacun pour mettre fin à ces comportements.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Concernant les pesticides, les analyses ne montrent pas d'amélioration sur la qualité de l'eau, cependant les taux sont inférieurs aux taux autorisés par dérogation et aux taux de potabilité. L'arrêté préfectoral interdit l'usage de l'ESA METOLACHLORE sur la zone de protection rapprochée, mais malgré cela nous savons qu'il faudra attendre quelques années avant de retrouver une eau conforme.

C'est pourquoi la procédure d'adduction avec le SMNEP a été accélérée, le maître d'œuvre réalise actuellement les études de connexion et devrait présenter les plans du maillage rapidement afin que les travaux puissent démarrer début 2020. La Communauté d'agglomération qui prendra la compétence eau et assainissement au 01/01/2020 souhaite profiter de cette connexion afin d'alimenter aussi d'autres communes et interconnecter tous les réseaux entre eux pour sécuriser la ressource de toutes les communes de l'agglomération. En conséquence un dimensionnement plus important des canalisations est prévu.

A partir du 1^{er} janvier 2020, la communauté d'agglomération assurera la continuité du service eau et assainissement et met en place une structuration du service. Pour l'eau elle continuera d'être gérée en régie comme actuellement. Concernant l'assainissement, Véolia, notre délégataire continuera d'assurer le service jusqu'à la fin du contrat. A terme il est souhaité que tous ces services soient gérés en régie.

Pour faire face aux importants investissements et assurer le fonctionnement du service, il est envisagé d'harmoniser le prix du m³ d'eau selon 2 solutions qui seront débattues en 2020 par les nouveaux délégués communautaires :

1^{ère} hypothèse le prix de l'eau sera harmonisé au prix moyen de 1,85 € TTC/m³ (prix calculé pour une consommation de 120 m³) dès 2021. Actuellement il est de 1,76 € à Ossun soit une augmentation de 9 centimes du m³ ;

2^{ème} hypothèse le prix de l'eau sera harmonisé progressivement jusqu'en 2030 pour atteindre 1,98 €/m³ soit une augmentation de 22 centimes sur la période.

D'après les travaux prévus au schéma directeur de notre commune (adduction avec Pontacq et réfection des réseaux), les projections donnaient une augmentation supérieure sur la même période.

Concernant l'assainissement, actuellement le prix est de 2,17 € TTC/m³ à Ossun, il devrait évoluer progressivement à 2,39 € TTC/m³ d'ici à 2030 soit une augmentation de 22 centimes étalée sur la période.

ECLAIRAGE PUBLIC, la bonne affaire !

Depuis le début du mandat, notre commune s'est engagée dans une politique d'économie d'énergie en remplaçant progressivement son éclairage public par des équipements à Leeds, plus économes en énergie (60% d'économies environ).

Grâce au programme CEE « Économies d'énergie dans les TEPCV » mis en place par Madame Ségolène Royal, alors Ministre de l'environnement, les Territoires à énergie positive pour la croissance verte pouvaient se déclarer porteurs d'un programme d'économies d'énergie, et voir leurs investissements récompensés par l'attribution de certificats d'économies d'énergie (CEE).

Les dépenses éligibles devaient être réalisées **d'ici le 31 décembre 2018** pour des travaux d'économies d'énergie effectués sur le patrimoine des collectivités territoriales.

L'État a ainsi permis d'octroyer un financement complémentaire à hauteur des deux tiers des dépenses réalisées éligibles en garantissant le prix de cession de ces CEE TEPCV à 2,60 €/MWh Cumac (En janvier 2017, le prix moyen d'échange des CEE était de 2,12 €/MWh Cumac).

La Communauté d'Agglomération TLP a donc été déclarée éligible à ce programme pour un volume de 400 000 000 kWh/Cumac et a lancé un appel à projet à ses communes membres. Nous y avons répondu immédiatement pour le montant d'investissement maximum autorisé soit 100 000 € HT (le seul dossier de cette importance). Nous devons donc bénéficier d'un financement garanti de 80 000 € HT soit un reste à charge pour la commune de 20 000 €. L'opération de vente de ces CEE a été confiée au Service Départemental d'Énergie (SDE) qui a regroupé tous les certificats au niveau du Département. En raison du faible volume de CEE TEPCV proposés à la vente par les collectivités sur le plan national aux « obligés », les maîtres d'ouvrages de notre territoire ont bénéficié de la concurrence entre les acheteurs au moment de leur mise en vente et les ont valorisés à 9,20 €/MWh Cumac lors du dépôt final. Donc notre opération « éclairage public » a été valorisée à hauteur de 298 650,40 € soit presque le triple de l'investissement initial. Une aubaine qui nous permet de terminer le remplacement de tout notre éclairage public d'ici la fin 2020 pour 0 € et de financer une partie de nos prochains travaux d'enfouissement des réseaux.

L'État a décidé de ne pas renouveler l'opération, dommage !

TRAVAUX

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs et le remplacement de l'éclairage public sont terminés, ainsi que le remplacement des canalisations d'eau et les branchements en plomb, rue et impasse Guynemer, impasse de Metz, impasse de Lourdes et rue des Etats-Unis.



Rue Guynemer



Route de Lourdes



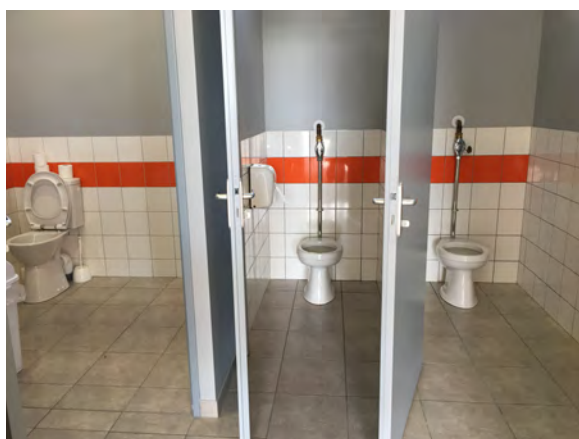
Route de Pontacq

Le revêtement de la route de Pontacq a été rénové par le Conseil Départemental et les trottoirs ainsi que les murs de soutènement par la commune.

Le chemin du bois a été rehaussé sur quelques mètres car il était souvent inondé lors des gros orages, empêchant la circulation et l'entrée des riverains.



Chemin du bois



Les sanitaires des garçons et de la maternelle de l'école Paul Guth ont été rénovés pendant les vacances scolaires, les sanitaires filles doivent être terminés pendant les vacances d'automne. Des imprévus ont quelque peu modifié les plannings et occasionné des travaux supplémentaires. En effet les toilettes de la maternelle étaient construites sur un pré fosse de 1.60 m de profondeur sur 6 m de long et 1.5 m de large. Elle était remplie. Il a donc fallu casser l'hourdis, vider la pré fosse et la combler de béton.

ENVIRONNEMENT

Bois de chauffage

Pour 2020 la méthode d'approvisionnement de bois de chauffage se fera comme cette année en collaboration avec l'Office National des Forêts. Le bois ainsi façonné sera stocké aux abords des pistes ou chemins forestiers et mis à disposition de la commune. Le façonnage se présentera sous forme de longueur de 4 mètres. La commune vend le bois de chauffage au prix de revient et ne réalise aucun bénéfice. Les préinscriptions auront lieu courant janvier 2020.

Concours communal des maisons fleuries

La remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris s'est tenue en mairie, vendredi 11 octobre à 19 h, à la salle du conseil, en présence de M. le Maire, des conseillers municipaux et des lauréats.

M. le Maire et M. Jean-Louis BOUSQUET (conseiller en charge de l'organisation de ce concours) ont remercié chaleureusement tous les participants pour leur

investissement dans l'embellissement de leurs maisons et leur contribution à l'amélioration de la qualité de vie dans la commune.

Le classement est le suivant :

1. M. M^{me} Gilles BERDET
2. M. M^{me} Jean-Pierre DUQUESNE
3. M^{me} Louissette PEYRET
et M. M^{me} Pierre BOUEYRIE

Pour les balcons fleuris c'est M^{me} Paulette TISNE qui remporte le premier prix.

Tous les participants ont reçu une plante et un bon d'achat.

N'hésitez pas et venez rejoindre cette belle aventure l'an prochain !



Les lauréats



La maison de M. et M^{me} Gilles Berdet



La maison de M. et M^{me} Jean-Pierre Duquesne

ENFANCE - JEUNESSE

Périscolaire - Extrascolaire

Centre de loisirs

Le centre de loisirs a fonctionné du 8 juillet au 26 juillet 2019.

Cette année, la direction était assurée par Nathalie DUTECH.

Elle était épaulée par une équipe d'animation qui réunissait Ridwane Ali BAY AZALI, Sabine BAYARD, Dominique BRUNET, Lucie CAILLABET, Annalie CAPDEVIELLE, Doriane DA CUNHA, Pierre LACOURPAILLE, Agnès LAURE-CASSOU, Joséfina SILVENTE et enfin Maël SKOWRONEK.

Plus de 50 enfants ont ainsi profité des activités et des sorties proposées par le Centre de loisirs.

Au cours des 3 semaines, le centre s'est rendu au Parc aux rapaces de Madiran, au château des énigmes de Laas, à Ludina et Lau-folies et au zoo safari africain de Plaisance du Touch.

Le 25 juillet au soir, un repas et des activités ont réuni les enfants, les parents et les animateurs.

Tous les participants étaient ravis.

Les enfants ont ensuite passé la nuit sous la tente au stade.

Ainsi s'est terminée la semaine des « apprentis aventuriers » ...

Les vacances d'automne viennent de s'achever dans la bonne humeur.



ENFANCE - JEUNESSE **Ecole Paul Guth**

Céline PRUGNEAU assure la direction de l'école publique Paul Guth

Les enseignants sont :

PS/MS	Nathalie PRAT-LEMBEYE
MS/GS	Céline PRUGNEAU - Céline AUBIES (le vendredi et 1 mardi sur 3)
MS/GS/CP Occitan	Pauline IMMERY – Estelle TREMEGE (le mardi)
CP	Isabelle MICKIEWICZ
CE1	Karine CAILLABET
CE2	Julie ABÉLARD
CM1	Benjamin GINESTE
CM2	Christine OLIVIÉ

Enseignant rattaché sur un poste en Zone d'Intervention Localisée : Joachim MATURANO

Les ATSEM

Dominique BRUNET
Agnès LAURE-CASSOU
Céline BAGET

Les Auxiliaires de Vie Scolaire

Fatima TAHIRI
Caroline CLERCQ
Maryline PUJO
Marie FIGUEROA

Les effectifs : 182 élèves

Maternelle :

PS / MS : 23 élèves / 6 élèves
MS / GS : 9 élèves / 16 élèves

Elémentaire :

CP : 20 élèves
CE1 : 24 élèves
CE2 : 20 élèves
CM1 : 24 élèves
CM1 / CM2 : 7 élèves / 12 élèves

Classe occitan MS / GS / CP :
6 élèves / 9 élèves / 6 élèves.

Outre les ATSEM, le personnel communal scolaire et périscolaire est composé des personnes suivantes : Sabine Bayard, Nathalie Dutech, Audrey Peyregne, Joséfina Silvente, Daniel Armien et Pierre Rescat.

Le bilinguisme

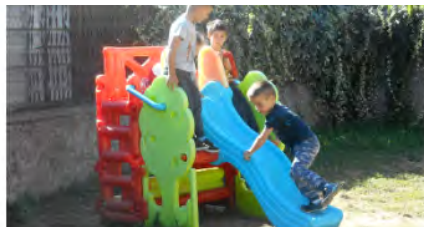
Depuis cette rentrée, l'école Paul Guth propose un enseignement bilingue pour les élèves à partir de la moyenne section de maternelle.

Le bilinguisme précoce est un véritable atout pour les enfants sur le plan culturel mais aussi d'un point de vue cognitif : flexibilité mentale et compréhension de son environnement. A ce jour, une classe de 21 élèves est organisée en 3 niveaux (Moyenne Section, Grande Section et CP) durant laquelle maîtresse Pauline réalise son enseignement à mi-temps en français et en occitan. La lecture par exemple est enseignée en français alors que pour les mathématiques les consignes sont données en occitan. Une organisation réglée de main de maître (ou plutôt de maîtresse !) de façon à jumeler le multi-niveau et le bilinguisme au grand bonheur des enfants.

Ecole Saint Joseph



- Une garderie gratuite à partir de 7 h 30 et le soir, jusqu'à 18 h 30
- Un service de restauration adapté,
- Des études dirigées et surveillées
- Une aide aux enfants en difficulté
- Une initiation à l'informatique
- Une initiation à l'anglais de la PS jusqu'au CM2
- Des séances en piscine pour les primaires
- Des sorties et des voyages scolaires
- Pastorale



7, rue Richelieu - 65380 OSSUN - 05 62 32 85 65 - saintjoseph@pradeaulasede.fr

Maison des jeunes

Cette année encore, 12 jeunes ossunois ont participé au séjour à Vieux Boucau du 29 juillet au 2 août 2019. Daniel ARMIEN, le directeur de la Maison des jeunes, et Dominique BRUNET accompagnaient les ados.



DÉPARTS À LA RETRAITE

Le 03 juillet dernier, M. le Maire et le conseil municipal recevaient à la mairie, en présence du corps enseignant et du personnel communal ainsi que d'anciens maires, directrice de l'école et personnel affecté à l'école, M^{mes} Josiane LANCETTE et Marie-Christine WANNER qui ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Ce sont M^{mes} Céline BAGET et Joséfina SILVENTE qui les remplacent dans leurs fonctions.

Après le discours de M. le Maire et leurs avoir remis quelques présents, notamment un bouquet de fleurs et un chèque cadeau, tout le monde leva le verre de l'amitié et leur souhaita une bonne et longue retraite.



Josiane et Marie-Christine entourant M. le Maire

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a déménagé à la place de l'ancienne trésorerie courant août. Elle est ouverte le mercredi de 14h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h.



NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX



Joséfina SILVENTE



Céline BAGET

De nouveaux agents ont intégré la collectivité récemment :
Céline BAGET : ATSEM animation (Direction) (en remplacement de Josiane LANCETTE).

Joséfina SILVENTE : Agent entretien (en remplacement de Marie-Christine WANNER) et animation cantine.

Audrey PEYREGNE : CAE fonction aide école maternelle et animation cantine.

Andy DOMERC et Michel DELRIEU : CAE agents techniques.



Andy DOMERC et Michel DELRIEU



Audrey PEYREGNE

MANIFESTATIONS " Ossun Autrefois "

Un an est passé et le constat est plus que satisfaisant puisque presque tous les exemplaires de « Ossun Autrefois » ont été vendus.

Attention le compte à rebours a sonné, il n'en reste plus que 6.

Nous remercions tous les lecteurs de l'attention portée à cet ouvrage qui a été apprécié et vivement commenté. Nous avons eu de bons retours.

Le but était de partager avec vous tous une grande partie de notre trésor, hélas, une autre partie de ce trésor n'a jamais été exploité et restera à jamais dans l'ombre ?

Encore merci à tous d'avoir répondu présents. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Patricia, Justine MARCHAL & José LATRE



Le premier livre de recueil de cartes postales et photos sur Ossun

Ossun en rose

OSSUN EN ROSE : Succès pour une première !

150 personnes sont venues marcher les 9 kilomètres dans les bois d'Ossun. Bien que comportant des passages un peu glissant la marche a été agréable avec une vue sympa sous un beau soleil.

La marche de 4 kilomètres a été faite par un public très diversifié de près de 100 personnes. La Bande d'Lyre et Gérard ont assuré l'ambiance à l'arrivée.

180 repas ont été servis lors de la Pasta Party. Le bilan financier de l'opération est d'environ 3500 € à reverser à la Lutte contre le cancer du sein !

Une cause qui touche tout le monde et qui motive les bénévoles ossunois !

Une première réussie et le début de plusieurs OSSUN EN ROSE.



Les participants à la marche de 9 km



Les participants à la marche de 4 km



Deux vitrines de commerçants parmi tant d'autres

FESTIVITÉS

Fêtes de septembre

Une grande implication de tous et la réussite est assurée !

Les fêtes de septembre du village ont débuté avec la traditionnelle remise des clés de la mairie à la mascotte Beury et « l'Ossunoise » a été repris de façon collégiale par tous. Les fêtes sont ouvertes ! Tapas apéritif sous les airs des Incognitos. Seul le temps frais met un frein à cette bonne ambiance.

La fête redémarre de plus belle le samedi avec un bon repas accompagné de l'orchestre de rock les « Light Burst », suivi du bal animé par DJ Lafitte.

Le comité des fêtes tient à remercier toutes les associations qui ont jouées le jeu en proposant un défi autour de leur activité. Avant tout ça, chacun a pris des forces lors de la pasta party préparé par Jean-Luc, avant de s'affronter dans les défis. Le bouclier est cette année remis au Pompiers. Félicitations pour cette belle victoire. Il faudra le remettre en jeu l'an prochain. Mais avant l'année prochaine restons sur le thème des défis et venez assister le 09/11 aux batailles d'improvisation avec les « Improsteurs ». L'entrée est gratuite.



Label Basket Club Ossunois



Le Basket Club Ossunois a été labellisé Club Formateur Masculin par la Fédération Française de Basketball.

C'est le seul club des Hautes-Pyrénées, très peu de clubs ont ce label dans la région Occitanie.

L'inauguration de ce Label avec la mise en place de la bannière à la salle polyvalente d'Ossun eut lieu le dimanche 13 octobre à 13 h à l'occasion du match U15 Garçons Occitanie : BC Ossun / Nimes Basket en présence d'un représentant du Comité Départemental, du Conseiller Départemental, du Maire et des représentants des associations ossunoises.

A cette occasion, LA BANDE D'LYRE Ossunoise anima l'événement. S'est déroulé en suivant à 15h30 le match de pré-nationale féminine : BC Ossun / Caraman. Les séniors filles du BCO visent l'accession en Nationale 3 cette saison.

ASSOCIATIONS

Pétanque



Une équipe en réflexion

Le dimanche 12 octobre s'est déroulé la 4^{ème} et 5^{ème} journée du championnat open des clubs du 65.

Sous un soleil digne d'un 15 août, 18 clubs du département se sont affrontés repartis en 3 poules dont une poule féminine ce qui représente 108 joueurs au total.

Pour l'occasion nous avons tracé 42 terrains sur la place du foirail.

Le club d'Ossun était engagé en 3^{ème} division.

Classé 2^{ème} exæquo après 3 journées, nous devons remporter les 2 rencontres afin d'obtenir la qualification pour les 1/4 de finale.

Si le matin nous faisons pratiquement un sans-faute en battant l'équipe du Stado 34 à 2 en leur laissant qu'un seul tête à tête, l'après-midi fut plus difficile où nous nous inclinons face à une belle équipe de Sarriac sur le score de 10 à 26 et voyons les 1/4 de finale nous échappées dommage !

Peut-être le repas du midi ou 90 repas furent servis à la salle festive !

La saison se termine et nous nous donnons rendez-vous à l'année prochaine dès le mois de mars.

Lous Maynats

L'école de rugby « Lous Maynats de l'Ovalie » est une jeune entente formée par les clubs de l'USM Azereix-Ossun, le RC Louey-Marquisat, Juillan XV et la JS Iboscéenne XV depuis maintenant deux saisons.

Cette entente est un véritable succès car elle ne cesse de grandir d'année en année que ce soit en termes de licenciés mais aussi en termes d'éducateurs diplômés.

Le rugby pratiqué est aux antipodes de ce que l'on peut voir à la télé. En effet, nous essayons d'inculquer aux enfants des valeurs simples comme la solidarité, le partage, l'entraide, etc... au

travers d'un sport très ludique pratiqué dans un climat convivial et sécurisé.

Notre objectif est de leur apprendre un rugby d'évitement (absence de contact) ainsi que les techniques de passes favorisant la circulation du ballon et les grands espaces.

L'école de rugby accueille les enfants, garçons et filles, de 4 ans jusqu'à 14 ans tous les mercredis et les samedis durant toute la saison pour le plus grand bonheur d'un bon nombre de petits Ossunois !!!



Le club de la gaieté

Le club de la gaieté est une association ouverte à toutes les personnes qui souhaitent passer de bons moments autour d'une table pour jouer au loto (un vendredi après-midi sur deux) à la belote (tous les mardi après-midi).

Le club organise également des animations : galette des rois, des soirées repas dansant...

Si vous voulez rejoindre ce club, n'hésitez pas à téléphoner à la présidente M^{me} Paradis au 05.62.32.71.11.



Los deth quinze d'AUSSU

Vendredi 29 novembre à 19 h à la salle festive Los deth quinze d'AUSSU vous propose une soirée avec restauration sur place (huîtres, saucisses grillées et frites).





Un nouveau groupe musical est né à Ossun : « La Bande D' Lyre ».

Ce sont quelques musiciens issus de l'école de musique de la Lyre Ossunoise qui ont décidé un beau jour de créer ce groupe de musique au style bien connu par tout bon festayre et vulgairement appelé « Banda ». C'est ainsi qu'est née notre Bande de Délyrium pour pouvoir prendre plaisir à animer vos festivités avec notre répertoire de musique d'ambiance.

Musicien(e)s de notre village n'hésitez pas à venir renforcer nos rangs en prenant contact avec le président de la Lyre Ossunoise Jean-Paul Carrère au 06.61.73.47.44.



Les Petites Mains

« Les petites mains », est une association où nous confectionnons de belles créations. Nous initions également à la couture et à la peinture. Cette année notre exposition vente se déroulera à la salle Pasteur le samedi 23 et le dimanche 24 novembre de 10 h à 18 h.

Si vous voulez rejoindre notre groupe, vous pouvez contacter la Présidente au 06.86.47.68.76.



Téléthon

Le Téléthon aura lieu les 6 et 7 décembre 2019.

Le programme est le suivant :

Vendredi 6 décembre

15 h 00 : départ parcours pédestre 4 kms pour les séniors+

19 h 00 : départ parcours pédestre en nocturne 7km500

20 h 00 : départ petit parcours pédestre en nocturne 3km500

Samedi 7 décembre

09 h 30 : à 17 h stands

-tombola

-vente crêpes

-Fil rouge

10 h 00 : départ parcours pédestre 7 km 5 ou 3 km 5

10 h 30 : départ TRAIL 7 Km 5

14 h 00 : Animations diverses

Circuit : Camion pompiers, calèche, poneys,moto...

17 h 00 : tirage tombola

Pot de l'amitié

Vous en saurez plus très prochainement...

RÉSULTATS SPORTIFS

Lucie Arriulou

Lucie Arriulou évolue depuis quelques années au stadoceste tarbais athlétisme. Elle a tous les ans gravi les marches des podiums, seule ou en équipe mais cette année 2019 a été pour elle, la plus belle des récompenses de son travail et de sa motivation. Lucie plus déterminée que jamais était inscrite cette année au lancer de javelot en catégorie « Minimes ». Cette épreuve lui va à merveille et la caractérise bien, puisque pour ceux qui ont la chance de la connaître, sa devise est : toujours plus fort... toujours plus loin !!!

En avril 2019, elle est championne départementale avec 29 m 47.

Le 10 juin 2019 à Albi, elle termine à la 1^{ère} place du podium et est médaillée Championne d'Occitanie avec un record personnel de 32 m 27.

Cette 1^{ère} place lui vaut les qualifications pour les championnats de France et l'entrée dans la ligue d'Occitanie, qui se sont déroulées le 14 juillet 2019 à Tours. Avec un lancer à 32 m 07 elle décroche la 8^{ème} place nationale. Un beau palmarès qui permet de présager de futures victoires.

Nous sommes fiers de notre Ossunoise et nous lui souhaitons le meilleur.

Bravo Lucie toutes nos félicitations.



Trophée du meilleur sportif

Ce trophée a été mis en place pour mettre à l'honneur un sportif ou une équipe de notre village s'étant particulièrement distingué durant l'année civile.

Pour départager les candidats au titre de sportif ossunois de l'année 2018, la commission municipale a eu pas mal de travail et a choisi le lauréat sur un titre de champion de France. Si en 2017, le nom de Guillaume Beauxis faisait l'unanimité sur sa performance à l'épreuve internationale de trail de la diagonale des fous à la Réunion, en 2018, trois champions sortaient du lot avec, pour chacun d'entre eux, des résultats de 1^{er} ordre. La commission a donc fait le choix de les récompenser tous les trois, tout en établissant un classement.

A la seconde place ex aequo, deux champions :

- Pierre Hourné, jeune basketteur très prometteur, déjà lauréat à deux reprises consécutives du challenge benjamin d'Occitanie, et terminant à la 2^{ème} place en 2018 et à la 4^{ème} place en 2019 au niveau national de ce concours d'adresse se déroulant au palais omnisport de Paris Bercy. Un très grand bravo à toi, Pierre. Nous te souhaitons de poursuivre dans cette voie et, avec tes copains, de faire remonter notre équipe sénior en nationale 3 où nous avons été il y a quelques années.

-Nathan Paillard, sportif de haut niveau dans la discipline du VTT de descente, 19 ans cette année, en 2018, tu as terminé 3^{ème} des championnats de France à Morzine et 6^{ème} de la coupe du

monde en Italie. Ces excellents résultats sont la conséquence de beaucoup d'heures d'entraînement, notamment sur la piste du pic de Jer à Lourdes. Après l'équipe de France junior et des résultats prometteurs en coupe du monde en 2017-2018, l'année 2019 fût l'année du passage dans la catégorie Elite (senior). D'une manière générale, les 2 premières années dans cette catégorie s'assimilent à une période d'apprentissage et d'acclimatation au plus haut niveau.

Les principaux résultats en 2019 sont une 62^{ème} place à la coupe du monde de Val Di Sole en Italie, une 87^{ème} place à la coupe du monde de La Massana en Andorre et une 25^{ème} place au championnat de France.

-Enfin, le 1^{er} de ce classement et donc le lauréat du trophée des sportifs ossunois 2018, Lucas Fourquet.

Champion de France de ski de l'épreuve du kilomètre lancé, le fameux KL. Une piste de descente spécialement préparée, interdite aux skieurs classiques pour des raisons évidentes de sécurité, avec une pente de 100 % . C'est le terrain de jeu de Lucas. Il a donc remporté ce titre avec une vitesse de 147,5 Km/h. Plusieurs fois vainqueur du challenge Quiksilver, il a depuis battu son record de vitesse avec 162,8 km/h. Il a terminé en ce début d'année à la 4^{ème} place des championnats de France, catégorie séniors ce coup-ci. Cela lui vaut d'être sélectionné en équipe de France et de représenter notre pays dans les compétitions internationales. Lucas prépare en parallèle le monitorat de ski, sport où sa famille et notamment son père, Christian, l'a emmené dès son plus jeune âge.



M. le Maire avec à ses côtés le meilleur sportif 2018 Lucas Fourquet et Pierre Hourné

En conclusion, cette seconde édition de ce trophée des sports nous permet de réunir, ce lundi 28 octobre, trois sportifs émérites qui ont fait, chacun dans leurs domaines respectifs, briller les couleurs ossunoises et ont fait particulièrement honneur à notre village. L'ensemble du conseil municipal tient à les remercier tous trois pour leur engagement et pour leurs performances remarquées et remarquables. Un grand bravo à vous trois.



Nathan Paillard



Louane, du haut de ses 11 ans, a déjà d'excellents résultats en gymnastique. Elle est dans le groupe performance qui correspond à l'élite de sa discipline. Elle a intégré dès le CM2, l'école Jeanne d'Arc de Tarbes avec des horaires aménagés afin de pouvoir effectuer ses entraînements déjà intensifs : 12 heures par semaine.

Bilan sportif de l'année 2018 :

Championne départementale

3^{ème} régionale

7^{ème} inter-régionale Grand Occitanie

Participation à une compétition internationale à Marseille : Le Massilia où elle a terminé 13^{ème}.

Louane Bouriette

Son équipe surnommée les 4L (Louane, Louna, Lucie et Louise) n'est pas en reste d'excellents résultats : Championne départementale, Championne régionale et 9^{ème} en Inter-région en catégorie 10/13 ans.

Cette graine de championne est repartie cette année 2019, où elle va renouveler sa participation au Massilia de Marseille mi-novembre, compétition d'ampleur internationale. Bravo Louane !!!





En France, quelque 195.000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Pompiers

Principales conditions d'engagement

Ces conditions d'engagement vous sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer.

La loi du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des SPV et son cadre juridique définit « l'engagement citoyen en qualité de sapeur-pompier volontaire comme une activité reposant sur le volontariat et le bénévolat, exercée dans des conditions qui lui sont propres ».

Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à tous. Cependant, il est régi par quelques conditions, précisées par le décret relatif aux sapeurs-pompiers volontaires :

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier)
- Résider légalement en France
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude.

Contact : Lieutenant Laurent JIMENEZ
 tél. : 06 12 30 33 52
 laurent.jimenez@sdis65.fr

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

NOVEMBRE 2019

DIMANCHE 3

BCO loto

SAMEDI 9

Comité des fêtes : Théâtre

LUNDI 11

Cérémonie, vin d'honneur

DIMANCHE 17

APE Paul Guth loto

VENDREDI 29

Cantère Los deth quinze d'Aussu

SAMEDI 30

USMAO loto

DÉCEMBRE 2019

DIMANCHE 1

USMAO loto

VENDREDI 6 - SAMEDI 7

Téléthon

DIMANCHE 8

BCO loto

SAMEDI 14

Noël des enfants
des deux écoles

DIMANCHE 22

BCO loto

JANVIER 2020

DIMANCHE 5

Vœux du Maire

DIMANCHE 12

Galette des rois

SAMEDI 18

Bal gascon

DIMANCHE 19

Pétanque loto

VENDREDI 24

No Porcharan soirée

DIMANCHE 26

BCO loto

FÉVRIER 2020

SAMEDI 1

USMAO loto

VENDREDI 7 - SAMEDI 8

DIMANCHE 9

Fête St Blaise

SAMEDI 22

Boxing loto

MARDI 25

St Joseph carnaval



Décès

Marie DOMEK née SOUBRE	11 juin 2019
Henriette CHAVOIT née DARTIGUE	03 août 2019
Jeanne MANDRET née LERUEZ	19 août 2019
Henriette RIEUEBAT née PONTICO	21 août 2019
Chantal BORDENAVE née PROFIT	30 août 2019
Jeanne RAMONET née GASPARD	1er septembre 2019
Christian LAMBERT	13 septembre 2019
Marinette BARREAT née OUSTALET	16 septembre 2019
Paul LUCAT	21 septembre 2019
Jeanne FOURCADE née IBRARD	10 octobre 2019
Albert BEJOTTES	18 octobre 2019
Eliane DELRIEU née PUJOL	24 octobre 2019

Mariages

Michael MARSOLLIER et Bénédicte DUBOSCQ	10 août 2019
Ghislain GOMEZ et Christine BIEDMA	31 août 2019
Thierry RIVIERI et Chrystelle DEPAUW	05 octobre 2019

Naissances

Lana ARTIEDA	05 mai 2019
Léa LARROQUE	23 juin 2019
Helga SOLETTI JEANTET	09 septembre 2019
Julie COUSSAN	18 septembre 2019
Mila MENDES	08 octobre 2019